

nent celle de la chambre ; mais que l'on transporte à Kingston des milliers de volumes inutiles aux travaux parlementaires, et que personne ne pourra lire dans le Haut-Canada, c'est ce que l'on ne saurait expliquer.

« Nous espérons que la chambre nous restituera à notre ville une collection de livres qui ne peut être utile qu'au sein d'une population où l'on cultive la langue française.

AFFREUSE CATASTROPHE.

Lundi matin, sur les onze heures et demie, une masse énorme s'est détachée du cap-Diamant, vis-à-vis les bâtiments de la douane, et entraînant dans sa chute la partie du mur des fortifications qui le couronnait depuis le jardin du gouverneur jusqu'à la base de la citadelle, ce qui forme un espace de 250 pieds, a enseveli sous un monceau de roches et de terre une huitaine de maisons qui se trouvaient au-dessous, avec leurs malheureux habitants. On croit que le nombre des victimes est de quarante à cinquante.

Les citoyens, les militaires et la police travaillaient avec un zèle digne des plus grands éloges à déblayer cette masse de ruines. On en a déjà retiré vingt-cinq cadavres et sept personnes en vie, mais plus ou moins grièvement blessées, qui ont été portées à l'hôtel-Dieu, où tous les soins leur sont prodigués.

Les individus retirés morts des décombres et reconnus sont, autant que nous avons pu l'apprendre jusqu'à présent : M. Gaulin et ses 2 enfants, M. Côté, M. Chartier (menuisier), Mme. Connors et Mlle. Connors sa fille, Mme. Williams et deux de ses enfants, Mlle. Young (fille aînée de M. Young), Mme. Gallagher, Robert M'Gibbon (de la police), Dominick Greely, Patrick Doherty, John Nihor, George Jones et sa femme, D. Fitzpatrick, Jane Crawford, Ellen Read, John Considine, un enfant de Patrick Hayes, et une jeune fille de la Pointe-Lévi, du nom de Saint-Laurent.

Les personnes portées à l'hôtel-Dieu sont : Mme. Joseph Gaulin ; Ann Sullivan, fille ; Angèle Guillemet, servante chez M. Roy ; Mary Rall, de Saint-Sylvestre, et trois enfants de la famille Considine. Nous sommes heureux d'apprendre qu'aucun de ces malheureux n'est blessé de manière à mettre sa vie en danger immédiat.

On craint de nouveaux bouleversements et les habitants du reste de la rue Champlain déménagent. Demain matin on fera des décharges d'artillerie sur le cap, pour aider à en détacher ce qui menace ruine.

Cet affreux événement est dû sans doute en partie à une cause naturelle, l'infiltration des eaux entre les rochers dont se compose le cap Diamant ; mais il faut l'attribuer surtout à la coupable imprévoyance avec laquelle on a miné et laissé miner au pied du Cap.—*Gazette de Québec.*